

TRANS'EXPERTISE

Dirigeant d'une entreprise, TPE, PME, commerce que vous souhaitez céder à terme ou en cours de cession. Repreneur d'une entreprise avec une cible identifiée

DESCRIPTIF

Vous souhaitez :

- Obtenir des conseils d'experts personnalisés et adaptés à votre projet de cession ou de reprise d'entreprise sur les aspects financiers, patrimoniaux, juridiques
- Avoir un avis sur la valeur de l'entreprise
- Eviter les erreurs
- Confronter votre analyse avec celle de professionnels
- Avoir l'avis de professionnels

La CCIMP vous propose de participer à la commission Trans'Expertise :

- Vous rencontrez en toute confidentialité un pool d'experts : avocat, expert-comptable, notaire, conseiller gestion de patrimoine
- Vous présentez votre projet et votre problématique
- Un échange constructif et bienveillant s'instaure avec les experts afin de vous apporter informations, conseils et avis

Les + :

- Aide à prendre du recul et à anticiper sur son projet de cession
- Permet de faire des choix
- Permet de conforter ou pas une analyse
- Permet une aide à la prise de décision stratégique
- Complémentarité, expertise, expérience et neutralité des professionnels présents
- Confidentialité des échanges

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités pratiques :

2) Remplissez le formulaire contact ci-contre et le renvoyer par mail à fanny.ghazarossian@ccimp.com / carole.orsoni@ccimp.com

3) L'inscription sera validée après étude du dossier et vous serez recontacté pour planification de votre rendez-vous

- Coût : gratuit

- Horaires : de 12H00 à 14H00, soit 3 à 4 clients par commission, nombre limité.
- Durée : créneau individuel avec les experts entre 30 à 45 minutes.
- Dates : tous les 3ème mardis du mois
- Lieux : 35 rue Ste victoire - 13006 Marseille (0810 113 113)

ADRESSE ET HORAIRE



Accueil et services aux clients - Marseille

35 rue Sainte Victoire

13006 Marseille

Horaires :12:00/14:00

[Voir sur une carte](#)

